

GRILLE DES COMPÉTENCES

Compétence 1	Exercer un jugement professionnel en agissant de manière éthique et critique.
Compétence 2	Communiquer clairement et correctement tant à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession.
Compétence 3	Mettre en place des projets d'action pour accompagner un processus de cheminement.
Compétence 4	Maintenir une communication réflexive-interactive.
Compétence 5	Intégrer les technologies de l'information et des communications dans ses fonctions.
Compétence 6	Coopérer avec l'équipe de travail et les différents partenaires sociaux en vue de l'atteinte de la mission de l'école québécoise.
Compétence 7	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.